

Isabelle RAULT
Psychologue du travail
Formatrice

Action de formation :
«Comprendre et prévenir les risques psychosociaux (RPS)»

Les risques psychosociaux sont un des risques professionnels auxquels les salariés/agents de toute organisation sont confrontés. Il est donc impératif de savoir les identifier, les évaluer et les prévenir au même titre que les autres risques, en favorisant la prévention primaire. Plus les cadres et les représentants du personnel sont sensibilisés et formés, plus ils agissent en prévention et plus ils favorisent la qualité du travail de l'ensemble des professionnels, le bien-être au travail et une bonne qualité de prise en charge des clients/usagers/patients/résidents.

Objectifs de la formation et compétences visées

- Connaître et comprendre la notion de RPS
- Savoir détecter et identifier des situations à risques au sein de son organisation/service/équipe
- Identifier des leviers de prévention
- Connaître les relais mobilisables en interne et en externe
- Comprendre la notion de Qualité de Vie au Travail (QVT)

Public visé et prérequis

- Cadres et représentants du personnel
- Cette action de formation ne demande aucun prérequis. Elle ne s'intègre pas dans un parcours de formation et ne vise pas l'obtention d'une certification.

Déroulement et contenu pédagogique

Première journée :

- 1 - Les RPS, de quoi parle-t-on ?
 - Contexte d'apparition des RPS
 - Définitions des RPS, du stress, des violences internes et externes
 - Les facteurs de RPS
 - Les troubles associés aux RPS
 - La réglementation en lien avec les RPS
- 2 – Les enjeux de la prévention des RPS
 - Trois étapes majeures : Identifier, évaluer, agir
 - Agir aux 3 niveaux de prévention : primaire, secondaire et tertiaire
- 3 – Les relais en interne et en externe
- 4 – Passer de la prévention des RPS à l'amélioration de la Qualité de Vie au Travail (QVT)

Demi-journée à distance (3 à 5 mois après la première journée)

Retour d'expérience : A partir de situations concrètes, points forts et points de difficultés dans la mise en pratique de la prévention des RPS.

Méthode pédagogique

La formation alterne des temps d'exposés théoriques, des temps d'échanges collectifs et des temps d'expérimentations pratiques afin de permettre aux professionnels une intégration active des concepts et des outils présentés.

Les modalités pédagogiques sont adaptées pour répondre aux objectifs de la formation, au niveau de connaissance des participants sur la question des RPS et à la dynamique du groupe.

Modalités

Lieu : intra-structure, en présentiel

Durée : 10 heures réparties sur 1, 5 jour :

- 1 journée de 7 heures
- puis une demi-journée de 3 heures, 3 à 5 mois après le premier jour de formation

Nombre de participants : à définir
(entre 12 et 15)

Formatrice : Isabelle RAULT, Psychologue du travail-ergonome. Spécialisée dans les domaines de la prévention des RPS et de l'amélioration de la Qualité de Vie au Travail

Tarif : à définir. Prendre contact pour obtenir un devis détaillé. Financement OPCO possible.

Evaluation : bilan oral à l'issue de chaque journée, questionnaire « à chaud » et « à froid »

Adaptabilité

Salle adaptée ou qui pourra être aménagée pour accueillir toute personne en situation de handicap.

La formatrice invite toute personne en situation de handicap à se rapprocher d'elle, préalablement à la formation, afin d'évaluer les adaptations nécessaires et de les mettre en œuvre avec l'appui, si besoin, de partenaires spécialisés.

Déontologie

Respect du code de déontologie des psychologues
Respect, confidentialité, bienveillance, non-jugement

Isabelle RAULT

Psychologue du travail – Ergonome - Formatrice

www.rault-psychologuedutravail.fr 06 75 36 29 95 isabelle.rault.pbe@gmail.com

N° SIRET : 837 689 389 00018 N° déclarant organisme de formation professionnelle : 53351104335